

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non forestier
F	Essence de feuillus	X	X		
R	Essence de résineux	X	X		
M	Mixte	X	X		
I	Improductif			X	
N	Non forestier				X

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
F 75% 12m JIII	R 75% 4m 20 I	CT 2007	EP 2018	DH	NI

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES

RÉSINEUX
Les résineux constituent 75% et plus de la surface terrière du peuplement.

MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.

MIXTE SANS DOMINANCE
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.

MIXTE À DOMINANCE FEUILLUE
Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.

FEUILLU
Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RÉSINEUSES	CODE FEUILLUES	CODE FEUILLUES
EB Épénette blanche	BO Bouleau gris	FO Fôine noire
EN Épénette noire	BJ Bouleau jaune	FP Fôine rouge
EU Épénette rouge	BP Bouleau à papier (blanc)	FF Fôine
EV Épénette de Norvège	CB Chêne blanc	FT Feuillus tolérants à l'ombre
ME Mélèze européen	CC Cèdre commun	FX Feuillus indistinctes
MH Mélèze hybride	CD Chêne à gros fruits	FZ Feuillus redoutés indistinctes
ML Mélèze laricin	CH Chêne à petites feuilles	HA Hêtres à grandes feuilles
PC Pin rigide (des corbeaux)	CI Chêne bicoloré	NC Noyer cendré
PI Pin naturel	CO Chêne rouge	NO Noyer
PN Pin noir	CA Ombré d'Amérique	OC Ombré d'Europe
PS Pin sylvestre	CR Cèdre laricin	OV Ombrière de Virginie
RE Résineux redoutés	EA Érable argente	PA Peuplier baumier
RX Résineux redoutés indistinctes	ED Érable rouge	PE Peuplier naturel
SB Sapin baumier	ES Érable à sucre	PN Peuplier naturel
TO Thuya occidental	FR Frêne blanc (de France)	PL Peuplier de Louisiane
	FH Feuillus sur stations humides	PT Peuplier faux-tremble
	FN Feuillus non commerciaux	TA Tilleul d'Amérique

CLASSES D'ÂGE

PEUPLIEMENTS	10	30	50	70	90	110	130
EQUINIENNES (0 à 20)		(21 à 40)	(41 à 60)	(61 à 80)	(81 à 100)	(101 à 120)	(121 et plus)
PEUPLIEMENTS IRÉGULIÈRES	Jeune irrégulière (JIN)			Vieux irrégulière (VIN)			

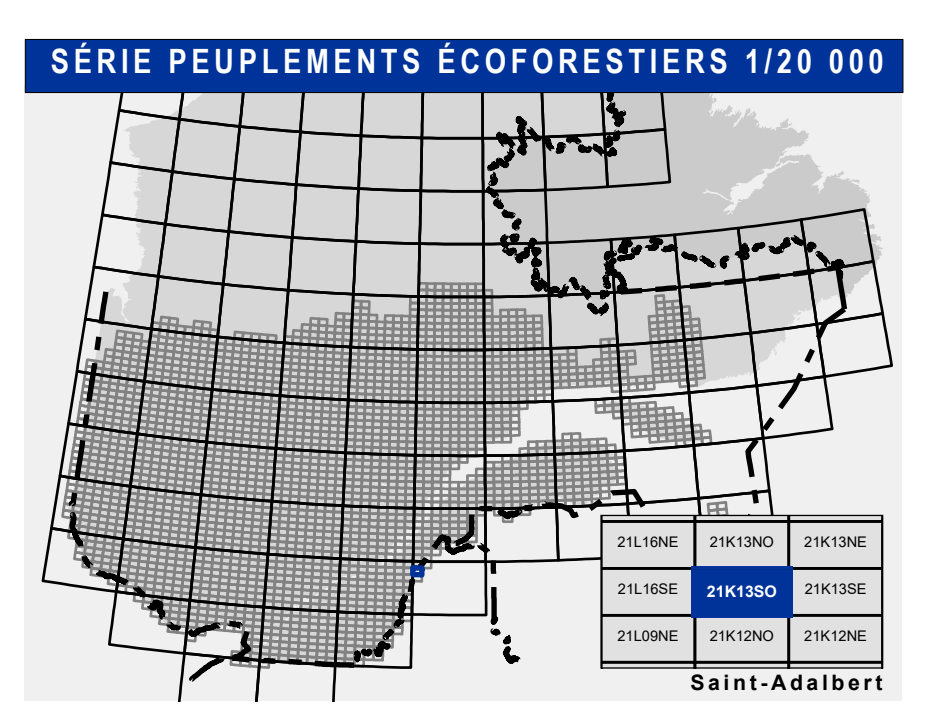
Étagement (structure verticale des tiges de 7 m et plus)

Étage	Intérieur (INT)	Supérieur (SUP)
Monostage (MO)	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et en couverture > 25%	
B-étage (BI) ou 10-20	Couverture > 25%	et Couverture > 25%
Multistage (MU)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouver dans cette catégorie les peuplements jeunes irréguliers (JIR) et vieux irréguliers (VIR).	

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR Brûls total	CA Coupe d'assainissement
CH Chablis total	CB Coupe par bandes
DT Déplacement total	CC Coupe d'amélioration
ES Epidémie grave	CD Coupe en damier
VER Végétation grise	CE Coupe à diamètre limite
	CFA Coupe progressive irrégulière
	CJP Coupe de jarriage
	CP Coupe progressive irrégulière
	CUT Coupe de jarriage par pied d'arbre ou groupe d'arbres
	CUP Coupe de jarriage par trouées
	CON Conversion de peuplement
	CPC Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
	CF Coupe progressive irrégulière phase finale
	CON Conversion de peuplement
	CPC Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
	CPH Coupe avec protection de la haute régénération et des souches
	CPI Coupe progressive irrégulière
	CMH Coupe progressive d'ensemencement (mélange)
	CPS Coupe progressive d'ensemencement
	CTR Coupe par trouées
	DEG Déplacement de la régénération naturelle ou de plantation
	DLD Coupe à diamètre limite et dégagement des arbres d'avenir
	DP Déplacement partiel
	DIS Dispersement
	DRM Déplacement mécanique de la régénération naturelle
	ETS Élimination des tiges résiduelles
	ECC Éclaircie commerciale
	ECE Éclaircie commerciale d'étalement
	ENL Enrichissement
	ENR Recette dans les lisières boisées
	ENP Enrichissement partiel
	FLR Plantation à racines nues
	ECC Éclaircie commerciale
	ENL Enrichissement
	ENR Recette dans les lisières boisées
	ENP Enrichissement partiel
	ESL Éclaircie sélective individuelle
	PCP Coupe progressive irrégulière à couvert permanent
	PSP Récupération partielle en vert d'un plan spécial d'aménagement
	PTA Coupe progressive irrégulière par trouées agrandies
	RPB Recette dans les bandes vertes
	RRB Recette dans les bandes rouges
	RRM Regami bouture
	RRN Regami régénération
	RRV Regami régénération aucune régénération visible sur la photo aérienne
	RRR Regami racines nues
	RRS Regami régénération pour l'équipement de plantation
	RRP Regami régénération pour l'équipement de plantation
	RRK Regami résécus

CODE TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS	CODE CLASSES DE PENTE	DÉSIGNATION	Taux d'inclinaison
DH Dénudé ou semi-dénudé humide	A	Nulle	0% à 3%
DS Dénudé ou semi-dénudé sec	B	Faible	4% à 9%
AL Aulnaie	C	Douce	9% à 15%
	D	Moyenne	15% à 20%
	E	Forse	20% à 25%
	F	Excessive	25% à 30%
	S	Sommet	Entouré de 41% et plus

CODE NON FORESTIER	CODE NON FORESTIER
A Terrain agricole	GR Grotte
AEP Aire d'épandage et d'ébranchage de plus d'un an	ND Site inondé, site exondé
AF Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière	LTE Ligne de transport d'énergie
ANT Mieux forestier perturbé par l'activité humaine (non-bois)	NF Terrain agricole perturbé par l'activité humaine (bois)
CFO Camp forestier	NX Inclusion non exploitée à l'intérieur d'un traitement (non-bois)
	RO Route et autoroute (emprise)



Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- NC : Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
- NF : Non forestier (Adresse Québec)
- Post forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrière, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrière, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement

- Morcellement foncier

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

Métadonnées

Système de référence géodésique: Ellipsoïde GRS 80
 NAD 83 (CGCR5)
 Métrique transversale modifiée (MTM), zone de 3°
 Système de coordonnées planes du Québec (SCQP)
 Fausse 7

Projection cartographique: CGVD 28 (Niveau moyen des mers)

Origine des altitudes: 10 mètres

Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006: 17° 42' OUEST

Coordonnées géographiques au centre de la feuille en 2006: 69°12'23"O 48°49'45"N

Longitude (origine méridien central): 70° 30' ouest

Latitude (origine équateur): 0°

Coordonnées d'origine: X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre

Facteur d'échelle: 0.999

Sources

Donnée: Assise cartographique (données topographiques)
 hydrographie surfacique

Organisme: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Date: 14/04/2005
 08/06/2021

Informations forestières

Numéro inventaire écoforestier: 5e programme
 Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale): 2015
 Date de mise à jour provinciale: Juin 2021
 Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares

Réalisation

Production: Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
 Direction des inventaires forestiers
 2702, 4e Avenue Ouest, suite A108
 Québec (Québec), Q1R 6K1

Diffusion: Direction des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offrent aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.

La couche de chemins est produite par le MFFP avec la collaboration de MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

© Gouvernement du Québec